



1 chemin Saint Célerin - BP 47 - 27110 Le Neubourg

Tél : 02 32 34 88 42

Fax : 02 32 67 71 86

aideadomicile@paysduneubourg.fr

TARIFS HORAIRES

Le service d'aide à domicile de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg, intervient en mode prestataire : il est l'employeur de l'aide à domicile qui intervient chez le bénéficiaire.

Conventionné avec les caisses de retraites, mutuelles et le Conseil Départemental, il applique les tarifs en vigueur au 1er MAI 2017 :

ORGANISMES	TARIFS TTC	PRISE EN CHARGE
APA, PCH, Délégation Sociale	18.22 €	En fonction des ressources déclarées
CARSAT	20,50 €	
RSI	20,50 €	
MSA	20,50 €	
CNRACL	20.50 €	
MUTUELLE	20,50 €	En fonction de votre contrat de mutuelle
PRESTATAIRE :		
- du lundi au samedi	18,20 €	100% à votre charge
- dimanche et jour férié	23,00 €	

Tarifs annexes :

- Déplacement « aide aux courses » → 0,32 € du Km parcouru
- Gants à usage unique → 2,85 € la boîte

Un devis gratuit est établi pour toute prestation dont le prix mensuel est égal ou supérieur à 100 € TTC ou pour tout bénéficiaire qui le demande.

Information : si vous êtes domicilié fiscalement en France, vous pouvez bénéficier (sous conditions) d'un crédit d'impôt ou d'une réduction d'impôt pour vos dépenses liées à l'emploi d'un salarié à votre domicile (en fonction de la réglementation en vigueur).